DOSSIER de PRESSE

Salon International de l'Agriculture 2020

100 % vaucluse

ÉPICERIE GOURMANDE

EN DIRECT DE NOS PRODUCTEURS

La Vauclusienne

Département de VAUCLUSE

www.vaucluse.fr

@departementvaucluse @departementdevaucluse

22 février - 1er mars 2020

Paris - Porte de Versailles

Emplacement Hall 3 K 114

Sommaire

Éditorial....p 3

La Vauclusienne une épicerie au (bon) goût du Vaucluse....p 4

50 producteurs représentés sur le stand ....p 5

Le Vaucluse, une agriculture d'excellence....p 6

La politique agricole du Département en six axes forts....p 7

Des coups de pouce à l'installation et au développement,
semer des graines d'avenir !....p 8

Protéger le climat et s'adapter aux nouvelles
contraintes climatiques....p 10

En Vaucluse, les circuits courts c'est déjà en place
grâce à Agrilocal....p 12

L'union fait la force :
le Conseil départemental soutient la coopération....p 14

La préservation du pastoralisme....p 15

Tourisme vert et fêtes de terroir
Valoriser les produits locaux....p 17

L'événement « Terroirs en fête » les 13 et 14 juin 2020....p 18

Éditorial

La tradition agricole et pastorale est l'un des marqueurs du Vaucluse. Nos paysages, qui font la renommée de notre département, ont été largement façonnés par nos agriculteurs d'hier et d'aujourd'hui. N'avons-nous pas été considérés, pendant très longtemps, comme « le jardin de la France » ? Un jardin riche et varié qui souligne le dynamisme de notre agriculture et de nos élevages.

Cette tradition, néanmoins, n'est jamais aussi belle que lorsqu'elle est partagée et transmise. C'est le message que nous portons lorsque nous mettons en valeur les jeunes générations qui s'engagent dans ces beaux métiers de l'agriculture. Semer des graines pour l'avenir, telle est notre ambition et nous continuons de la défendre.

Le Vaucluse, ce sont 5 210 exploitations agricoles et un nombre encore plus important de passionnés pour qui nourrir le Vaucluse et la France est une vocation. Et le Conseil départemental que je préside est fier de se tenir aux côtés de ces femmes et de ces hommes engagés pour notre territoire. Notre soutien passe par exemple par la promotion des circuits courts, avec la plateforme Agrilocal84 auprès de laquelle les cantines des collèges vauclusiens s'approvisionnent. Il passe également par les aides à l'investissement que le Département propose aux jeunes agriculteurs. Des aides qui les accompagnent dans leur installation et favorisent le développement sur notre territoire d'une agriculture responsable et durable.

Nous affichons également notre soutien à nos agriculteurs en les mettant à l'honneur chaque année à l'occasion de Terroirs en Fête. Cette grande manifestation populaire, qui se tient sur deux jours en juin, permet à de nombreux exploitants ou éleveurs de présenter leurs produits aux milliers de visiteurs, du Vaucluse ou d'ailleurs, qui arpentent les allées de ce salon. Depuis trois ans, son succès ne se dément pas et cela nous conforte dans l'idée qu'il est important de maintenir une agriculture de qualité.

Cette année, pour la 57ème édition du Salon International de l'Agriculture, le Département se distingue encore en proposant des produits vauclusiens au sein d'une épicerie « à l'ancienne ». Nous vous attendons nombreux sur notre stand pour venir découvrir les terroirs vauclusiens à travers 150 produits et quelque 50 producteurs. Des produits mis en valeur par La Vauclusienne, un personnage féminin moderne et dynamique, qui incarne parfaitement notre département. Parce que l'agriculture vauclusienne, c'est une affaire de femmes et d'hommes de talent !

Maurice CHABERT

Président du Conseil départemental de Vaucluse

Christian MOUNIER

Vice-président du Conseil départemental de Vaucluse et Président de la commission Agriculture-Eau-Environnement

La Vauclusienne, une épicerie au (bon) goût du Vaucluse

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture (SIA), le Département de Vaucluse se distingue à nouveau à Paris en proposant, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et le Comité de Promotion des Produits de Vaucluse, un stand atypique sous la forme d'une épicerie gourmande, baptisée « La Vauclusienne ». C'est ici que seront mis en valeur tous les terroirs vauclusiens, à travers 150 références de produits différentes.

Élégance, authenticité, savoir-faire… Autant de qualités qui définissent le personnage de « La Vauclusienne », égérie des terroirs vauclusiens. Clin d'œil à la figure emblématique de « la Parisienne », elle invitera, sur une superficie de 70 m², les visiteurs du SIA à déguster et à acheter plus de 150 références de produits de notre département, synonymes de savoir-faire local : amandes, huile d'olive, croquants, jus de fruits, chocolats, lavandes, confiseries, confits, miels, nougats, sirops, confitures, bières et vins. Sans oublier les truffes de Plantin à Puyméras, la charcuterie de l'étable montilienne, les jus de raisin et pois chiches des élèves du lycée agricole Louis Giraud de Carpentras, les fruits confits d'Aptunion...

Les producteurs vauclusiens ont le goût du contact et l'envie de transmettre. Aussi, une quinzaine d'entre eux seront présents sur l'épicerie gourmande « La Vauclusienne ». Ils parleront de leurs produits et partageront avec les visiteurs leur passion pour leur métier et leur terroir.

Vaucluse Provence Attractivité au Salon International de l'Agriculture

Née d'une volonté partagée entre le Conseil départemental, les EPCI, les chambres consulaires et des organismes privés et publics, l'agence Vaucluse Provence Attractivité a pour mission d'accroître la notoriété et le rayonnement du territoire afin d'attirer des touristes, des talents et des investisseurs. Elle sera tout naturellement présente, aux côtés du Département de Vaucluse, sur l'épicerie gourmande « La Vauclusienne ». L'occasion d'informer les visiteurs, comme les acteurs économiques, sur les richesses des territoires vauclusiens et sur les possibilités de développement liées aux terroirs et aux savoir-faire.

Contact : Julia Brillard.
Tél. 04 90 80 47 06 ou 06 49 99 04 86.
www.vaucluseprovence-attractivite.com

Retrouvez La Vauclusienne au SIA 2020

Du 22 février au 1er mars 2020 - 9h à 19h
Paris Expo - Porte de Versailles
Emplacement Hall 3 K 114

50 producteurs représentés sur le stand « La Vauclusienne »

Aptunion – fruits confits - Apt
Archange – lavande, huiles essentielles, épeautre, produits de l'épeautre – Sault
Earl La Maguette de Sault – lavande, épeautre – St Jean de Sault
Miellerie Elian Liedig – miel – Saint Christol d'Abion
Clément Garcin – miel – Le Thor
Bézert – cerise – Venasque
Brasserie du Mont Ventoux – bière – Carpentras
Les Brassins de Rustrel – bière – Rustrel
Clavel – berlingots, pâtes de fruits, bonbons – Carpentras
Aline Géhant – chocolat – Avignon
Conserves Guintrand – conserves sucrées et salées – Carpentras
Moulin du débat – huile d'olive – Jonquières
La Bastide du Laval – huile d'olive – Cadenet
Groupement oléicole du Vaucluse – huile d'olive – Cavaillon
Earl Le Lauzas – grenade et jus de fruits – Malaucène
Les fruits de Campredon – jus de pomme et de poire – L'Isle-sur-la-Sorgue
Lycée agricole Louis Giraud – jus de raisin, pois chiches – Carpentras
Les Vergers de Bonpas – jus de fruits – Châteauneuf-de-Cadagne
Naturel Ginger – boissons au gingembre et à l'aïl noir – Caderousse
Earl La Saurelle – nectar de kiwi et d'abricot au litre – Monteux
Gaec Larguier – jus de pomme, nectar de poire, compotes de pomme et de poire – Cavaillon
L'étable montilienne – charcuterie – Monteux
Good Amandes – amandes – Bédarrides
La marmite des saveurs – tartinables – Fontaine-de-Vaucluse
Laurmar – nougat – Caumont-sur-Durance
Nougats Sylvain – nougat – Saint-Didier
Ludwig Hauwelle – safran – Monteux
Un désir croquant – biscuits sucrés – Velleron
Confiserie du Mont Ventoux – biscuits salés, berlingots – Carpentras
Maison Dessis – truffes, produits à base de truffes – Valréas
Plantin – truffes, produits à base de truffes – Puyméras
Soleu E Destre – apéritifs de coings – Beaumont-du-Ventoux
Confrérie de l'aïl de Piolenc – aïl – Piolenc
Confit & Do – confits, sucres, coulis – Velleron
Les escargots de Valérie – produits cuisinés à base d'escargots – Caumont-sur-Durance
Domaine Daumas – vin – Gargas
Vignerons du Mont Ventoux – vin – Bédoin
Domaine Brunely – vin – Sarrians
Domaine de Fenouillet – vin – Beaumes-de-Venise
Domaine des Grands Bois – vin- Sainte-Cécile-les-Vignes
Domaine Mas Mon Oncle Ernest – vin – Entrechaux
Earl Benali – confitures – L'Isle-sur-la-Sorgue
Le bonheur est dans le pot – confitures – Courthézon
Les confitures d'Eliane – confitures – Sarrians
Edwige Toquard – produits à base de lait de chèvre, lavande, verveine (savons, stick pour lèvres), pâtés de chevreaux, crème caramel au lait de chèvre – Malaucène
Groupement Naturellement paysan – produits agricoles divers – Coustellet
Domaine Delhomme – vin – Sarrians
EARL La Comtesse – coulis de tomates et lentilles – Uchaux
La Roumanière – confitures - Robion

Le Vaucluse,
une agriculture d'excellence

Dans le Vaucluse, la filière agricole est un secteur d'activité phare de l'économie. L'agriculture emploie directement et indirectement près de 39 000 personnes et regroupe 5 210 exploitations, pour un chiffre d'affaires annuel approchant les 1 017 M€. A elle seule, l'agriculture vauclusienne représente près de 40% de la richesse agricole de la région Sud-Paca.

Le Vaucluse figure dans le peloton de tête des départements français pour bon nombre de productions : 1er producteur national pour la cerise, le raisin de table et la truffe, 2ème pour la poire et la lavande et en 3ème place pour la fraise, la pomme et les vins d'appellation. C'est également le 3ème département bio avec 20 883 ha certifiés et plus de 911 fermes bio ou en conversion. Plus de 18% de la surface agricole est biologique, alors que la moyenne nationale approche les 7%.

Une carte de visite qui en fait l'un des départements où l'agriculture est reine. Autre caractéristique : la pluralité de ses productions, entre fruits et légumes, élevages, arboriculture, apiculture, fromages, viticulture ou encore trufficulture et oléiculture. Sur les 151 communes du département, 145 sont - en partie ou totalement - en zone d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou d'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Qui dit agriculture, dit industrie agroalimentaire. Un secteur où le Vaucluse fait aussi la course en tête : l'agrolimentaire représente 23 % des emplois et 10 % du chiffre d'affaires industriel du département. C'est un secteur qui compte plus de 200 établissements, de la TPE à la PME, employant près de 9 000 salariés. Dans son sillage, des « géants » du secteur : Coquelicot de Provence, Relais Vert, ProNatura, Kaoka, Raiponce, Aroma-Zone, Le Coq Noir, Lazzaretti, AZ Méditerranée, Charles Faraud, Kookabarra ou Florette…

Dans le Vaucluse, l'agriculture va de pair avec l'attractivité du territoire grâce au développement de l'agritourisme et de l'œnotourisme : visites des exploitations ou des vignobles, hébergement, découverte des produits du terroir et des vins et ses appellations les plus prestigieuses, notamment Vacqueyras, Côtes-du-Rhône ou Gigondas.

La politique agricole du Département en six axes forts

Le Conseil départemental de Vaucluse a toujours soutenu de façon déterminée le monde agricole et le développement des territoires ruraux, au vu des réalités économiques de notre département.

En effet, fort de 5 210 exploitations, le Vaucluse est un département à caractère agricole prononcé. Ses spécificités se composent en premier lieu de la viticulture, qui est l'orientation dominante. Suivent ensuite l'arboriculture puis la polyculture, le maraîchage, l'horticulture avec la lavande et enfin, dans une moindre mesure, l'élevage et les cultures céréalières.

Les difficultés du monde agricole, exacerbées par un contexte économique difficile, une concurrence européenne et mondiale toujours plus forte et des crises ponctuelles (intempéries, crises sanitaires et alimentaires) croissantes, restent très préoccupantes. C'est ainsi que le Conseil départemental de Vaucluse ambitionne d'aider les agriculteurs d'aujourd'hui et de demain à maintenir une agriculture moderne, ambitieuse et respectueuse de l'environnement, à réussir la mutation d'une agriculture traditionnelle vers une agriculture durable.

Jusqu'à fin 2016, le Département de Vaucluse intervenait volontairement dans le domaine agricole au titre de la clause de compétence générale en lui consacrant, chaque année, une enveloppe de près de deux millions d'euros. Cependant, les dispositions législatives de la loi NOTRe votée en août 2015, ont considérablement modifié les capacités d'intervention des Départements en matière de développement économique, confiant ce champ d'intervention aux Régions.

Le Département de Vaucluse a souhaité poursuivre l'accompagnement du monde agricole en réorientant ses interventions vers des compétences propres ou partagées, ou dans le cadre d'un conventionnement avec la Région Sud-Paca qui permet, sous conditions, de maintenir des aides agricoles en investissement ou des mesures en faveur de l'environnement.

Six axes d'intervention :

1 - Développement de l'agro-écologie

2 - L'agritourisme ou la valorisation du territoire et des produits

3 - L'investissement de modernisation dans les exploitations agricoles

4 - Le développement des circuits courts et l'approvisionnement de la restauration collective des collèges

5 - La préservation et la mise en valeur du foncier agricole

6 - La préservation du pastoralisme

Des coups de pouce à l'installation et au développement, Semer des graines d'avenir !

En 2017, le Département a lancé un nouveau dispositif « Graines d'avenir » qui permet aux jeunes agriculteurs dans les 5 premières années d'installation de disposer d'un petit coup de pouce pour s'équiper en matériels utiles à la consolidation de leur jeune exploitation. C'est souvent lors de ces premières années que l'exploitation est la plus fragile (achat de foncier, de matériels, de plants…). Pour rester cohérent avec la démarche d'adaptation aux nouvelles contraintes climatiques, les jeunes agriculteurs ayant un projet d'exploitation agro-écologique sont prioritaires.

Les exploitations de notre territoire doivent sans cesse s'adapter pour relever les défis de notre siècle que sont l'amélioration constante de la productivité, l'augmentation de la qualité des productions, la sécurisation sanitaire des denrées, tout en préservant l'environnement.

A cet effet, le Département accompagne les agriculteurs en finançant une partie de leurs investissements de modernisation. D'abord par l'aide apportée aux CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), mais aussi grâce à l'adoption fin 2017 d'un nouveau dispositif, qui consiste à soutenir les investissements réalisés par les jeunes agriculteurs dans leurs premières années d'installation. Cette aide priorise les investissements orientés vers des pratiques durables, la vente en circuit court à la restauration collective, la préservation du pastoralisme et les autres axes de la stratégie départementale agricole.

Le remembrement du foncier agricole

Afin d'aménager les espaces agricoles et forestiers du Vaucluse dans les meilleures conditions, le Conseil départemental soutient les propriétaires et les maîtres d'ouvrages dans leurs travaux d'aménagement foncier : opérations d'aménagement foncier rural, travaux d'équipement pour la mise en valeur des terres incultes, participation aux travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier et enfin, participation aux frais annexes pour l'échange amiable des immeubles ruraux et petites parcelles. Sur ce dernier point, deux périmètres d'expérimentation ont été définis, sur les secteurs Sud-Ventoux et Puget-Lauris. Le Département accompagne également les intercommunalités dans leur politique de préservation du foncier agricole, notamment en matière de résorption des friches avec l'outil « contrat foncier local », convention qui traduit l'engagement des partenaires signataires dans la mise en œuvre de programmes d'actions économiques et foncières adaptées aux spécificités locales.

> L'accès au foncier, les conditions d'exploitation (taille des parcelles, morcellement…) sont aussi essentiels à une agriculture durable. Le Conseil départemental de Vaucluse est donc investi dans trois remembrements (Aménagements Foncier Agricole Forestier et Environnementaux, AFAFE).
>
> Au nord, dans la plaine d'Orange et du Tricastin, près de 3300 ha ont été redistribués entre les propriétaires en liaison avec la ligne TGV.
>
> **Sur la plaine de Pertuis dont la vocation agricole a été ancrée dans la durée (Zone agricole protégée), les enjeux autour d'une relance de l'agriculture ont entraîné le lancement d'un remembrement sur 930 ha.**

Le Conseil Départemental accompagne le remembrement des parcelles agricoles dans la plaine de la Durance à Pertuis.

La plaine de Pertuis s'étend sur 1800 ha environ et subit depuis une quarantaine d'années un phénomène d'abandon agricole progressif et une pression foncière, qui empêchent le développement de l'activité économique et encouragent en revanche l'habitat diffus ou illicite. L'objectif de l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) est de restructurer la plaine de la Durance afin d'améliorer les conditions d'exploitation, de favoriser le développement de l'activité agricole et de son attractivité, tout en préservant l'environnement. Cette opération de remembrement des parcelles s'achèvera en 2022 et concerne 890 propriétaires (50 exploitations), sur un périmètre d'environ 930 ha.

Le Conseil Départemental, maître d'ouvrage des procédures de l'AFAFE, décide des grandes étapes de l'aménagement foncier, pilote les opérations et participe à leur financement.

Une nouvelle génération d'agriculteurs

Le département du Vaucluse comptait lors du dernier recensement agricole, 5 210 exploitations (27% du total régional) qui occupent 115 100 ha et représentent un potentiel économique de 1017 millions d'euros de CA annuel. Cependant en 10 ans, plus d'une exploitation sur quatre à disparu, soit 1910 exploitations. La pression foncière, accentuée par la montée des prix des terrains péri-urbain ou, au contraire, l'enfrichement des terres abandonnées par des agriculteurs sans successeurs dans les zones rurales, ont contribué à un recul des terres agricoles exploitées.

Dans le même temps, on constate une augmentation progressive des candidats à l'installation en agriculture, dont les profils se diversifient : plus de femmes, plus d'exploitant hors cadres familiaux, et plus de personnes en reconversion professionnelle.

Le renouvellement des générations d'agriculteurs est un réel enjeu de territoire pour le Vaucluse d'abord sur le maintien du foncier agricole, notamment dans les zones urbaines et périurbaines du département qui connaissent une pression forte sur le prix du foncier, frein à l'installation. C'est aussi un enjeu de développement économique : augmenter le nombre d'installations en diversifiant l'origine et la nature des projets.

CHIFFRES CLÉS

- Graines d'avenir : en 2019, 13 dossiers déposés pour 10 lauréats dont 8 en agro-écologie
- Environ 100 installations/an d'agriculteurs en Vaucluse, dont la moitié prétend à la dotation jeunes agriculteurs (aide au démarrage de l'Etat et de l'Union européenne). L'autre moitié ne perçoit pas d'aide, soit parce que les agriculteurs ne répondent pas aux critères d'âge, de formation agricole ou de rentabilité économique, soit parce qu'ils ne demandent pas d'aide.

Protéger le climat et s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques

D'après le 5e rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), des nouvelles contraintes induites par le changement climatique vont fortement impacter l'agriculture dans les prochaines années : forte croissance de la variabilité climatique (plus chaud, plus froid), inondations ou au contraire fortes sècheresses pourront être observées dans notre climat méditerranéen. Ces alternances de températures et de précipitations auront un impact non négligeable sur le quotidien des agriculteurs : perte de productivité, baisse des rendements, pression sur la ressource en eau.

Afin d'impulser une mutation des exploitations vauclusiennes vers une agriculture plus durable, le Département accompagne les projets favorisant le conseil et la diffusion des bonnes pratiques auprès des agriculteurs ainsi que la recherche et l'innovation appliquées à nos productions et spécificités locales.

Développer l'agro-écologie

Conscient des futures contraintes dont il va devoir s'affranchir, le monde agricole s'adapte petit à petit à de nouvelles pratiques plus responsables. Les agriculteurs se tournent de plus en plus vers l'agro-écologie, qui désigne un type d'agriculture tenant compte des équilibres de la nature et des services qu'elle rend : réduction ou suppression des pesticides, utilisation au plus juste de la ressource en eau, intégration de la biodiversité, utilisation de machines moins gourmandes en énergie… L'agriculture biologique en est un bon exemple, mais le système « agro-écologie » est plus global.

Soutenir l'irrigation

La question de l'eau et de l'irrigation, importante depuis longtemps comme l'illustrent les grands aménagements séculaires que sont le Canal Saint-Julien ou celui de Carpentras, devient avec le changement climatique un des grands enjeux des prochaines années. Le Conseil départemental accompagne depuis longtemps les associations d'irrigants agricoles. Sur l'ouest du Vaucluse (Coteaux du Luberon et Vallée du Calavon), le Département apporte son soutien aux projets de la Société du Canal de Provence.

Accompagner les structures de conseils

Parce que cette transformation des pratiques agricoles devient urgente, le Département a orienté une part conséquente de son soutien au monde agricole vers cette agriculture d'avenir : d'abord au plus près des agriculteurs, en accompagnant les structures de conseils et informations sur ces nouvelles pratiques. La Chambre d'agriculture, Agribio84, les groupements de développement agricoles dispensent de précieux conseils aux agriculteurs et les aident à connaître et à adopter ces nouvelles pratiques.

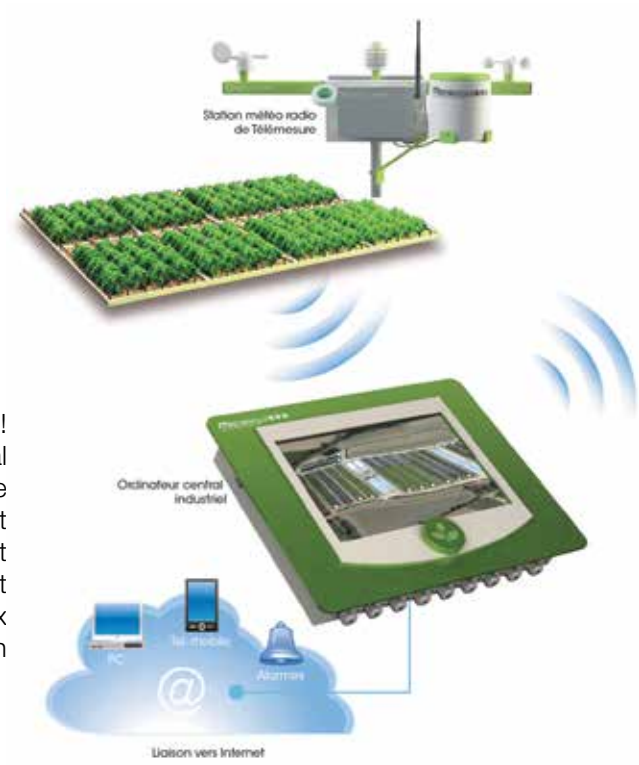

Fournir des informations précises grâce à l'agritech

L'agro-écologie est une agriculture de précision ! Le CIRAME (Centre d'Information Régional Agro-Météorologique) apporte aussi une aide indispensable aux agriculteurs en leur diffusant des données de mesures des précipitations et des températures à la parcelle afin qu'ils puissent adapter leur irrigation et leur phytosanitaires aux seuls besoins de leur production : c'est ce qu'on appelle l'agritech.

Encourager la recherche

Enfin, le Département accompagne aussi la recherche et l'expérimentation en agriculture. Il soutient par exemple le projet TABLE-RES, qui a pour objectif de trouver des cépages de vigne résistants aux maladies de la vigne dans un contexte de changement climatique.

Le Département a soutenu en 2019, 11 projets structurants en matière d'hydraulique agricole que ce soit pour la sécurisation des réseaux, leur modernisation ou encore leur extension.

Le montant total en 2019 de ces aides départementales votées pour ces projets a atteint 795 000€ pour un montant total de travaux de plus de 3 751 600 €.

L'appui à la Société du Canal de Provence s'est élevé à près d'un million d'euros.

CHIFFRES CLÉS

20 structures agricoles apportant des informations agro-écologiques aux agriculteurs accompagnées par le Département en 2019

911 exploitations en AB ou en conversion en Vaucluse et 20,5% de la Surface Agricole Utile (SAU), une dynamique de conversion forte (+9% en un an)

22 382* hectares irrigués en Vaucluse

** Source des statistiques : Mémento de la statistique agricole (avril 2018) DRAAF*

En Vaucluse, les circuits courts c'est déjà en place grâce à agrilocal84.fr

Depuis 2009, le Département de Vaucluse travaille avec les acteurs locaux et les restaurants collectifs avec l'objectif d'améliorer la qualité des repas servis. Ce travail a été accentué en 2014 avec la mise en ligne du site internet www.agrilocal84.fr, plateforme qui met en relation les fournisseurs (agriculteurs, artisans, entreprises locales et autres) avec les restaurants collectifs publics soumis aux règles de la commande publique. En 2019, des communes, des lycées, des crèches et des hôpitaux, mais aussi plus de la moitié des collèges ont ainsi commandé régulièrement des produits en direct aux agriculteurs. Les transactions toujours en hausse montrent le caractère grandissant des préoccupations d'approvisionnement local, bio et de saison.

Le Conseil départemental est en charge de la restauration collective des collèges sur son territoire. Il a souhaité mettre en lien l'alimentation de ses collégiens avec la richesse des productions vauclusiennes. Pour cela, une plateforme de mise en relation des agriculteurs avec les acheteurs de la restauration collective publique, le site www.agrilocal84.fr, a vu le jour en 2014. Au fur et à mesure de son développement, le Vaucluse s'est enrichi d'un véritable réseau d'agriculteurs, structuré pour répondre aux besoins de la restauration collective et à son objectif d'approvisionnement responsable.

Une nouvelle loi à respecter « EGALIM »

La loi « EGALIM » pour L'Equilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et ALIMentaire et une alimentation saine et durable est entrée en vigueur en novembre 2018. Ce texte est issu des états généraux de l'alimentation, grande consultation du monde agricole et alimentaire sur les enjeux de la souveraineté alimentaire. Elle a deux objectifs : promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement et réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable.

Dans la restauration collective publique, qui représente plus de la moitié des 7,3 milliards de repas servis chaque année en France dans la restauration hors foyer, l'approvisionnement devra être constitué, à l'horizon 2022, avec un minimum de 50 % de produits agricoles locaux ou sous signes de qualité – dont les produits issus de l'agriculture biologique. Cette trajectoire ambitieuse s'accompagne d'une structuration de l'offre de ces produits pour faire face à l'accroissement de la demande mais aussi des mesures permettant de réduire drastiquement le gaspillage alimentaire.

Faciliter le regroupement d'agriculteurs pour mieux répondre aux demandes

La Département agit aussi sur la demande en accompagnant des regroupements d'agriculteurs qui s'organisent pour livrer la restauration collective. C'est le cas avec l'association « En direct de nos Fermes » qui offre une gamme de produits issus des exploitations vauclusiennes (11 000 € en 2016 pour l'achat de matériels nécessaires à la vente). Bref, en Vaucluse on est prêt pour 2022 !

Lorsque vous mangez à la cantine, mangez-vous local, bio et de saison ?

Les enjeux de la restauration collective sont importants : le premier est **d'assurer une alimentation de qualité nutritionnelle et de sécurité alimentaire parfaites** pour les élèves. Mais ce n'est pas

que ça ! Les restaurants collectifs destinés aux plus jeunes (crèches, écoles, collèges, lycées) sont des **lieux d'éducation alimentaire** et **d'inclusion sociale** qui assurent une égalité de traitement. Ils sont aussi de véritables **opérateurs économiques** qui achètent des produits alimentaires et offrent des emplois.

« Des champs de Vaucluse à l'assiette des plus modestes »

Rendre accessibles nos productions agricoles de qualité aux publics les plus fragiles, et contribuer à l'éducation à une alimentation locale et durable, c'est toute l'ambition du Projet Alimentaire Territorial (PAT) que le Conseil départemental commence à élaborer.

Des céréales, des fruits et légumes gorgés de soleil, de bons produits locaux en toute saison, le Vaucluse est un territoire agricole de premier ordre. Pas moins de 96% des communes sont concernées par un ou plusieurs signes agricoles de qualité et une grande diversité de productions. Tandis que le secteur agroalimentaire vauclusien est également très dynamique. Dans le même temps, notre département affiche un taux de pauvreté parmi les plus élevés de France. De nombreuses personnes peinent à se nourrir sainement et n'ont pas accès à des produits de qualité, faute de moyens.

Et si le Conseil départemental s'engageait à mobiliser le monde agricole et agroalimentaire pour soutenir les plus fragiles des Vauclusiens ? C'est toute l'ambition du Projet Alimentaire Territorial (PAT) que la collectivité commence à bâtir et qui s'inscrit totalement dans les enjeux de l'Agenda 21 : promouvoir les produits locaux et lutter contre la précarité.

Le PAT est pensé à destination notamment des publics accompagnés dans les missions d'action sociale de la collectivité : les familles dans le cadre de la Protection maternelle et infantile, les collégiens qui pour certains bénéficient déjà d'une aide pour la demi-pension (434 ont été soutenus en 2018), mais aussi les personnes âgées modestes.

L'union fait la force : le Conseil départemental soutient la coopération

Le Conseil départemental soutient les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Pour que les agriculteurs continuent à investir en commun dans du matériel à haute performance qui permet des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le Département, en partenariat avec la Région SUD-Paca, cofinance un dispositif d'aide à l'acquisition de matériels agricoles pour les CUMA Vauclusiennes.

Depuis 2016, plus de 5,25 millions d'euros ont été investis par les CUMA vauclusiennes, pour un montant de subventions du Département de 320 000 €.

Les machines agricoles sont, avec le foncier (la terre) et l'accès à l'eau, l'un des outils de production les plus importants sur les exploitations. Les coûts économiques des machines représentent entre 30 et 40 % des charges totales de l'exploitation. Les évolutions technologiques et les aspects règlementaires obligent les agriculteurs à les changer régulièrement. Ces matériels coûtent cher et ne sont utilisés que ponctuellement. C'est le cas par exemple des machines à vendanger. Les agriculteurs ont, depuis longtemps, pris l'habitude de travailler en commun afin de mutualiser leurs outils coûteux. C'est l'objet des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). En mutualisant leurs achats, les exploitants, même les plus petits, peuvent accéder à des machines agricoles plus performantes, plus précises et les remplacer plus régulièrement afin de répondre aux évolutions technologiques nécessaires à la réalisation de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

CHIFFRES CLÉS

64 CUMA en Vaucluse

1412 exploitations adhérentes soit 25% du total des exploitations vauclusiennes

La préservation du pastoralisme

Le Département a choisi de maintenir son soutien à l'activité d'élevage dans les massifs forestiers vauclusiens pour la période 2014-2020. En effet, il est apparu important de soutenir le pastoralisme qui, au-delà de l'activité économique qu'il représente, cumule de multiples intérêts.

Composante importante de la vie sociale des communes rurales, le pâturage des troupeaux joue également un rôle stratégique dans le maintien de milieux ouverts remarquables (paysages, biodiversité). Enfin, lorsque la pression de pâturage est correctement maintenue sur des zones de coupures stratégiques, par son effet de débroussaillement, le pastoralisme contribue à la protection des massifs forestiers contre l'incendie. C'est justement cette fonction qui est rétribuée par le dispositif de « Mesures Agro-Environnementales Défense des Forêts Contre les Incendies », soutenu par le Département, aux côtés de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

De plus, dans le cadre de la politique départementale consacrée à la mise en valeur et à la protection des espaces naturels, un partenariat entre le Conseil départemental et le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée) a pour objet de conforter la dynamique du pastoralisme vauclusien et de soutenir son intégration durable dans les plans d'aménagement et de gestion des territoires.

bienvenue
à la ferme

Tourisme vert et fêtes de terroir
Valoriser les produits locaux

Le Département encourage le développement de la diversification des exploitations vers des activités non agricoles (gîtes à la ferme, vente à la ferme, marchés de producteurs, etc) afin de valoriser son patrimoine agricole auprès des touristes. Il soutient également l'organisation de fêtes et de foires ayant pour thème l'agriculture vauclusienne et les produits du terroir pour encourager les filières locales. Pour compléter cette action et créer une véritable identité territoriale, le Conseil départemental a mis en œuvre la marque « Savourez le Vaucluse » qui a permis de labelliser ces quatre produits phares que sont la fraise, le raisin, la cerise et le miel.

Le Conseil départemental accompagne les agriculteurs dans leur volonté de diversifier leurs activités. Pour cela, il soutient le réseau « Bienvenue à la Ferme » qui contrôle la qualité des prestations agri-touristiques et se charge de la communication des exploitations offrant ces services. Il aide aussi les agriculteurs à obtenir des informations pour transformer leurs exploitations : formalités, réglementation, investissement.

Le tourisme vert en pleine expansion

Les produits de la terre et l'agriculture intéressent de plus en plus les touristes à la recherche d'authenticité, de nature et de gastronomie. C'est ce qu'on appelle «le tourisme vert». Secteur en pleine expansion, il permet aux agriculteurs de mettre en valeur et de préserver leur patrimoine bâti et naturel de diversifier leurs activités et de s'assurer un meilleur revenu, d'accueillir et de rencontrer des personnes différentes de leur quotidien.

C'est pourquoi, dans notre département, les agriculteurs, les collectivités et de nombreux partenaires cherchent à mettre en valeur les productions agricoles du Vaucluse. Que ce soit en développant des marchés agricoles, des hébergements à la ferme, des restaurants, en transformant des produits, ou en organisant des fêtes et foires agricoles mettant en valeur les produits vauclusiens, tous les acteurs de notre territoire participent au développement de l'attractivité agri-touristique.

Soutenir et développer les fêtes de terroir et les produits emblématiques

Afin de communiquer sur l'excellence des produits agricoles, le Département soutient aussi les initiatives locales que sont les fêtes de terroir. Fête de la cerise des Monts de Venasque, fête de la lavande, fête du melon, etc. Ces fêtes, en plus d'assurer une animation en milieu rural, permettent aux agriculteurs de partager leurs produits et leurs savoir-faire avec la population locale et les touristes.

Enfin, le Conseil départemental agit pour aider les agriculteurs à promouvoir les produits emblématiques vauclusiens, en accompagnant les filières à la promotion de leurs produits (flyer, dépliant, site internet, participation à des salons…).

L'événement « Terroirs en fête » les 13 et 14 juin 2020

Pour sa quatrième édition, la grande fête des terroirs organisée par le Conseil départemental de Vaucluse met à nouveau à l'honneur producteurs et artisans, **le samedi 13 juin de 12h à 22h30 et le dimanche 14 juin de 9h30 à 18h30, à Châteauneuf-de-Gadagne dans le beau parc de l'Arbousière**. La nocturne à l'esprit « guinguette », proposée le samedi soir et les animations pour les enfants donneront à cette manifestation de promotion des produits locaux un esprit particulièrement festif et familial. Exposants, producteurs et artisans représenteront tous les terroirs du Vaucluse. **L'entrée et les animations sont gratuites.**

Le Conseil départemental donnera rendez-vous aux Vauclusiens dans un espace convivial et chaleureux. L'occasion de s'informer sur la politique agricole du Département et le soutien apporté aux agriculteurs vauclusiens. De son côté, Vaucluse Provence Attractivité, entourée d'Offices de Tourisme (Pays des Sorgues-Monts de Vaucluse et Avignon), de représentants de La Provence à vélo et de Vélo Loisir Provence, proposeront des activités et idées de balades, circuits ou sorties pour occuper son temps libre le week-end ou pendant les vacances, en lien avec Côtes-du-Rhône à vélo.

animations • artisanat • dégustations • marché producteurs
Terroirs en fête
en Vaucluse
4ème ÉDITION
13 & 14 juin 2020
Samedi 12 H - 22 H 30
Dimanche 9 H 30 - 18 H 30
Parc de l'Arbousière
CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE
ENTRÉE GRATUITE
Marché nocturne le samedi
www.vaucluse.fr
@departementvaucluse #terroirsenfete

Votre contact presse
sur ce dossier :

Direction de la Communication
Service presse

Nathalie Sanselme - Tél. 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49

pressecdv@vaucluse.fr